

# Quatre candidats à Toulon saisissent le préfet

Suite à des soupçons d'irrégularités lors des élections législatives de 2017, quatre opposants aux diverses couleurs politiques ont cosigné une tribune et saisi le représentant de l'État dans le Var

La campagne se tend comme une arbalète en bord de rade, où la dernière flèche a été décochée par une « union » inédite regroupant la députée Cécile Muschotti (La République en Marche), le conseiller régional Amaury Navarranne (Rassemblement national), Olivier Lesage (écologiste indépendant) et Vincent Maurel (divers droite)<sup>(1)</sup>. À l'occasion du tirage au sort des emplacements d'affichage pour les prochaines élections municipales, hier matin en préfecture de Toulon, ces derniers ont en effet interpellé à l'unisson le représentant de l'État dans le Var.

## « C'est à la justice de faire la part des choses »

Dans une tribune qu'ils ont cosigné, les quatre opposants expliquent : « Le Monde diplomatique a publié dans son édition de mars 2020 deux pages intitulées "À Toulon, le maire organise son plébiscite". Y sont notamment rapportées des accusations de fraudes électorales en 2017 dans un bureau



Vincent Maurel (divers droite), Amaury Navarranne (Rassemblement national), Cécile Muschotti (La République en Marche) et Olivier Lesage (écologiste indépendant), candidats aux municipales de Toulon. (Photo DR)

de vote de la ville lors de l'élection d'un député, ou encore de manœuvres frauduleuses à grande échelle en 2018 lors des élections pour les représentants des locataires de l'Office Toulon-Habitat-Méditerranée ». Et de pré-

ciser leur démarche : « Ce n'est pas à nous candidats mais bien à la justice qu'il appartient à présent d'avoir à faire la part des choses sur ces dossiers, au parquet précisément. Une procédure doit se mettre en œuvre en toute

impartialité et dans le plus grand respect du droit, et notamment de la présomption d'innocence, pour établir les vérités. »

Ils poursuivent en justifiant cette « alliance » certes éphémère, mais qui peut évidem-

ment prêter à étonnement : « Néanmoins, parce que les accusations portées sont d'une extrême gravité, parce que les faits rapportés portent atteinte à un pilier sacré de la démocratie, c'est-à-dire la libre et équitable expres-

sion des citoyens au suffrage universel, nous, candidats aux élections municipales de Toulon, républicains, et par-delà nos antagonismes politiques, demandons avec insistance à Monsieur le préfet du Var de garantir avec la plus grande fermeté l'authenticité du scrutin qui doit se dérouler les 15 et 22 mars prochains. »

## Un appel à la vigilance de l'État

Cécile Muschotti, Amaury Navarranne, Olivier Lesage et Vincent Maurel en appellent en conclusion à la vigilance de l'État concernant le prochain scrutin municipal : « Dans cette perspective, nous souhaitons que le représentant de l'État prenne toutes les mesures propres à assurer, avec la neutralité qui est la sienne et dans le respect des règles, que le déroulé des opérations électorales se fera dans les conditions requises pour un scrutin digne de notre République. »

S. M.

1. Contacté, le candidat de gauche, Guy Rebec (Toulon en commun), qui n'a pas souhaité s'associer à cette démarche, nous a fait savoir qu'il a lui aussi sollicité le préfet pour un entretien.

## La députée (LR) du Var Geneviève Levy « en colère »

Geneviève Levy, députée Les Républicains (LR) de la première circonscription du Var – où est situé le bureau de vote incriminé –, a fait part de sa « colère », dans un communiqué diffusé hier en milieu de journée.

« Je suis aujourd'hui outrée par l'alliance contre-nature "LRNEM" entre la candidate du parti présidentiel et celui du Rassemblement national, qui main dans la main, participent ensemble à des gesticulations de politique politicienne de caniveau, relayant des insinuations sans fondement qui portent atteinte à mon honneur.

Je me suis engagée dans la vie associative en 1995, motivée par l'arrivée du Front national à Toulon. C'est ainsi qu'avec quelques personnes, j'ai mis en place une antenne de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et que j'ai pu ainsi combattre les extrêmes, porteurs de haine.

Mon engagement dans la vie publique aux côtés d'Hubert Falco a été motivé pour poursuivre ce combat et participer à redonner à la ville l'image qu'elle avait perdue, avec

des hommes et des femmes qui partagent les valeurs d'humanisme auxquelles je suis viscéralement attachée.

Chaque personne aspirant à se présenter à une élection devrait savoir que le déroulement des opérations électorales est précisément encadré par la loi !

### « Certains n'ont jamais accepté le résultat de cette élection »

Dans chaque bureau, les candidats peuvent désigner des assesseurs ou des délégués qui participent au déroulement des opérations de vote. À l'occasion du dépouillement, effectué en public, ceux-ci peuvent noter les remarques et interrogations qu'ils émettent et demander à les faire figurer sur le procès-verbal qui clôture les opérations de dépouillement.

Durant la totalité du scrutin, deux magistrats désignés par le président de la cour d'appel et un fonctionnaire désigné par le préfet, mettent en place une Commission de contrôle des opérations de vote, chargée de vérifier la régularité de la compo-



sition des bureaux de vote, la régularité des opérations de vote, de dépouillement et de dénombrement des suffrages, afin « de garantir aux électeurs ainsi qu'aux candidats en présence, le libre exercice de leurs droits ».

Les membres de la commission procèdent à tous les contrôles et vérifications utiles et ont accès à tout moment aux bureaux de vote (...)

Pour les élections législatives de 2017, ce dispositif a été bien sûr mis en place dans la 1<sup>re</sup> circonscription du Var, comme dans l'ensemble des 577 circonscriptions de France ! Aucun recours ni aucune remarque,

quant au bon déroulement de l'élection législative de la première circonscription du Var n'ont été déposés à l'issue du scrutin. Aucun !

Je rappelle également, qu'il y a eu 28 972 votants au second tour de cette élection, dont... 348 (1,2 % des votants !), dans le "fameux" bureau 117 !

Je rappelle enfin avoir obtenu 14 448 voix au total à cette élection, dont seulement 269 dans le bureau 117. La vérité, c'est que certains n'ont jamais accepté le résultat de cette élection et le choix clair des électrices et des électeurs toulonnais.

### « Aujourd'hui, chacun est sorti du bois »

L'extrême droite d'un côté, qui une fois de plus à Toulon, a été battue dès le premier tour, quand 6 autres de ses candidats sur 8 accédaient au second tour ailleurs dans le Var. Le parti présidentiel de l'autre, qui s'imaginait gagner haut la main cette élection, sans s'imaginer que l'électeur toulonnais puisse ne pas être dupe sur ce qu'était réellement... le nouveau monde ! (...)

Aujourd'hui, je suis atteinte dans

mon honneur par des insinuations sans fondement et par l'opportunisme de M<sup>me</sup> Muschotti, et de MM. Navarranne, Maurel et Lesage. Ces personnes s'allient dans un atelage contre-nature, disparate et, si la démocratie n'était pas en jeu, on pourrait le qualifier de comique. Il est déjà pathétique à mes yeux.

Je constate que MM. Rebec et Ghiotto ne se sont pas compromis dans cette alliance.

Aujourd'hui chacun est sorti du bois, nos adversaires n'ont qu'un seul programme commun : « Tous contre Hubert Falco », et par tous les moyens !

J'ai confiance en la démocratie et en la justice, c'est la raison pour laquelle depuis plusieurs semaines déjà, une procédure judiciaire a été ouverte par Hubert Falco, contre l'ensemble des allégations mensongères qui émaillent cette campagne de caniveau.

Je ne doute pas que la justice rétablira la vérité et que la démocratie placera chacun devant ses responsabilités. »

1. L'intégralité du communiqué de Geneviève Levy est consultable sur notre site varmatin.com